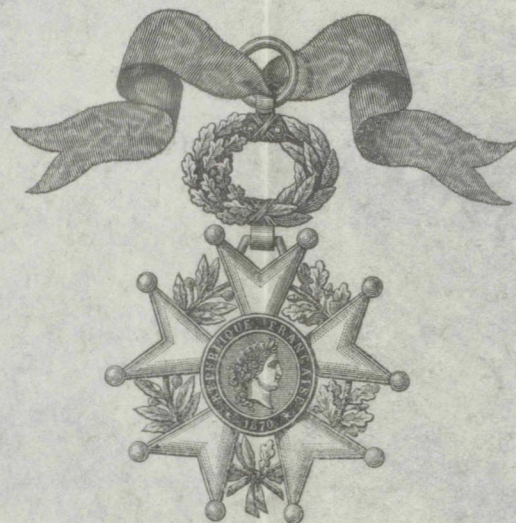


ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.



HONNEUR.

PATRIE.

Le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
certifie que, par Décret du *Seize juillet* mil neuf cent *huit*,

Le Président de la République Française
a conféré à *M. Kayenbergh, Albert, dit Albert Giraud,*
Sujet belge, Secrétaire général de la Rédaction de "l'Etoile belge",
la Décoration de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'honneur.

Fait à Paris, le *24* octobre 190*8*.

Vu, scellé et enregistré, N° *13,002*.

Le Chef du 1^{er} Bureau,
Louis

g^{al} Roussin

Par le Grand Chancelier :
Le Secrétaire général de l'Ordre,